

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
24/10/2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2024D130

**OBJET :**

**01b. CONTRAT  
D'ASSOCIATION ÉCOLE  
PRIVÉE.  
PARTICIPATION  
COMMUNALE AUX  
FRAIS DE CANTINE DE  
L'ÉCOLE NOTRE-DAME  
DE MERVILLE. ANNÉE  
SCOLAIRE 2024-2025.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 039-213904004-20241031-2024D130-DE

L'an deux mil-vingt-quatre, le trente et un OCTOBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. TREDEZ Alain Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. ROBBE Jean-Pierre  
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine  
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise  
Mme CLINKEMAILLIE Colette, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine  
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à M. TIMLELT Frédéric  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord, comme les années précédentes, pour une participation communale aux frais de cantine de l'école NOTRE-DAME de MERVILLE, sur la base de 328 € par élève demi pensionnaire, (soit un total de 59 696 euros) au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Cette somme sera imputée au compte 65748 du Budget Communal et versée à l'OGEC – école Notre-Dame de Merville.

Le conseil municipal invité, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération, ainsi que tout document s'y rapportant, permettant la liquidation de la participation communale aux frais de cantine de l'école Notre Dame.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

Joël DUYCK

**La Secrétaire de Séance**

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.